



Martine Germain

2014/01/01

☐☐☐ Office québécois de la langue française

Renvois et références en bas de page

Capsule de l'OQLF

Coordonnatrice du module du contrôle de la qualité, de la formation et de la diffusion à la Direction des travaux terminologiques de l'OQLF, **Martine Germain** nous entretient cette année de questions ponctuelles sur les références bibliographiques. Les capsules qu'elle propose s'adressent aux élèves autant qu'aux enseignants.

DANS UN TEXTE, lorsqu'on cite les propos de quelqu'un ou qu'on utilise des renseignements pour appuyer une argumentation, on doit en donner la source. Les renvois aux sources documentaires peuvent se faire à l'aide d'un chiffre surélevé (ou d'un astérisque dans certains cas), correspondant à une note de bas de page. La source peut aussi être mentionnée dans le texte, sous une forme abrégée. Dans cette capsule, nous verrons la façon de présenter les renvois et les références d'un document imprimé.



TESTEZ VOS

CONNAISSANCES

+ RENVOI (appel de note)

Dans l'exemple ci-dessous, l'appel de note est-il placé au bon endroit?

Fait intéressant à souligner, « la désignation *Québécois*, au sens “d’habitants du Québec”, ne s’est imposée qu’au début des années 1960 »¹.

[Réponse]

+ RÉFÉRENCE EN BAS DE PAGE

La référence en bas de page qui suit comporte deux erreurs. Pouvez-vous les repérer?

1. DUGAS, Jean-Yves. *Dictionnaire universel des gentilés en français*, Montréal, Québec, Liguattech, 2006, p. 382.

[Réponse]

+ RÉFÉRENCE DIRECTEMENT DANS LE TEXTE

La référence directement dans le texte est courte. Elle est placée entre parenthèses. Elle sera par contre reprise en détail dans la bibliographie, selon la méthode auteur-date.

Les références qui suivent sont-elles correctes?

Fait intéressant à souligner, « la désignation *Québécois*, au sens “d’habitants du Québec”, ne s’est imposée qu’au début des années 1960 » (DUGAS, 2006, p. 382).

Ronez (2008) et Canivet (2009) estiment que...

[Réponse]



RÉPONSES

Réponse :

Lorsqu’on donne la source d’une citation, l’appel de note se place à la fin de la citation, avant la ponctuation, s’il y a lieu, et avant le guillemet fermant.

L’appel de note doit donc être avant le guillemet fermant :

Fait intéressant à souligner, « la désignation *Québécois*, au sens “d’habitants du Québec”, ne s’est imposée qu’au début des années 1960¹ ».

[Retour]

Réponse :

Dans les références en bas de page, le prénom précède le nom de l'auteur, et ce dernier est séparé du titre par une virgule. On note que, en principe, la première ligne commence en retrait, et la ou les suivantes sont à la marge de gauche.

1. Jean-Yves DUGAS, *Dictionnaire universel des gentils en français*, Montréal, Québec, Linguatech, 2006, p. 382.

[\[Retour\]](#)

Réponse :

La première référence (Dugas) doit être rédigée ainsi : (Dugas 2006 : 382).

La seconde (Ronez et Canivet) ne contient aucune erreur.

[\[Retour\]](#)

Pour en savoir davantage sur la rédaction de notices bibliographiques, consultez les articles du sous-thème *Notices par types de documents* de la [Banque de dépannage linguistique](#) de l'OQLF.





Martine Germain

Office québécois de la langue française (OQLF)